

de rénovation, de modification, de réparation et de nettoyage, de même qu'en ce qui concerne les services d'ascenseurs et d'utilité publique, des immeubles de la Couronne et loués par la Couronne.

2. Oui, sept employés se sont rendus à Miami (Floride) en avril 1971 pour y suivre un cours. a) Le cours expose les plus récentes techniques du domaine de la gestion immobilière des immeubles à bureaux établies par l'Institute of Real Estate Management. b) (i) \$19.76 par jour, par administrateur; (ii) \$162 par administrateur; (iii) \$15 par jour, par administrateur. c) Sept jours, du 18 au 24 avril inclusivement. d) Sept fonctionnaires ont suivi le cours, dont cinq étaient Administrateurs de zone, un était de la Division de l'inventaire immobilier et l'autre, Chef de l'inventaire immobilier de l'Administration centrale.

#### FONCTION PUBLIQUE—LE RENVOI DE M. JULES DEMICHER

##### Question n° 1359—M. Nowlan:

1. Quels sont les noms des personnes dont on a d'abord étudié le cas ou avec lesquelles on a d'abord communiqué en ce qui a trait au poste de direction au sein du secteur financier et administratif du ministère de l'Industrie et du Commerce et a) comment et pour quelles raisons le gouvernement en est-il venu à (i) étudier la possibilité de communiquer avec M. Jules Demicher (ii) communiquer avec lui, b) à quelle date M. Demicher a-t-il communiqué avec le gouvernement et à quelle fin?

2. a) A-t-on choisi le titulaire du poste de sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce à la suite d'un concours et, dans la négative, pour quelle raison, b) quelle était la description de ce poste, c) a-t-on modifié la description du poste de 1968-1970 et, dans l'affirmative, de quelle façon?

3. a) Le gouvernement fédéral a-t-il invité M. Jules Demicher, ou lui a-t-il proposé de venir au Canada, b) le gouvernement a-t-il payé les frais de déplacement de M. Demicher et de sa famille, et (i) dans la négative, pour quelle raison (ii) dans l'affirmative, à combien se sont élevés les frais, quand le déplacement a-t-il eu lieu, et quel était le point de départ, c) quelle était la nature de l'offre d'emploi faite à M. Jules Demicher par la Fonction publique et quel était le traitement offert, d) pendant combien de temps le gouvernement l'a-t-il payé, e) quelle est la somme globale dépensée par le gouvernement pour M. Jules Demicher, y compris le traitement?

4. En ce qui a trait au poste de direction au sein du secteur financier et administratif du ministère de l'Industrie et du Commerce ou du poste de sous-ministre adjoint à ce Ministère, a) en quoi les qualités de la personne nommée au poste étaient-elles supérieures à celles de M. Jules Demicher, b) M. Demicher connaissait-il suffisamment le français et l'anglais, c) a-t-on stipulé à l'automne de 1968 qu'un Canadien français devait occuper le poste et, dans l'affirmative, (i) qui l'a stipulé (ii) de quelle autorité (iii) de quelle façon l'a-t-on annoncé (iv) à qui l'a-t-on annoncé (v) à quelle date (vi) s'agit-il d'une d'une politique gouvernementale?

5. En ce qui a trait au renvoi de M. Jules Demicher par la Commission de la fonction publique, a) au moment du renvoi la Commission de la fonction publique pouvait-elle lui offrir un autre emploi convenable, b) le commissaire aux langues a-t-il fait une enquête sur les circonstances qui ont entouré le renvoi, ou lui a-t-on demandé de le faire, c) quelle est la nature de l'enquête menée à l'heure actuelle au sujet de M. Jules Demicher au ministère du Travail, d) les résultats de cette dernière enquête seront-ils rendus publics et, dans la négative, pour quelles raisons?

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Comme cette question fait toujours l'objet d'une enquête, il ne conviendrait pas de fournir les renseignements demandés.

#### LE PROGRAMME DES TRAVAUX D'ÉTÉ

##### Question n° 1364—M. Comeau:

Le ministère des Travaux publics a-t-il prévu un programme de travaux d'été afin de remédier dans une certaine mesure au problème du chômage et a) dans la négative, pour quelle raison, b) dans l'affirmative, à quelle date prévoit-on un avis à ce sujet?

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Le programme du ministère des Travaux publics a toujours atteint son point culminant pendant les mois d'été. Le ministère n'a donc prévu jusqu'à maintenant aucun programme distinct de travaux d'été. En plus des employés embauchés par les experts-conseils, les entrepreneurs et les fournisseurs relativement au programme du ministère des Travaux publics pour la présente année, ce dernier compte embaucher environ 558 étudiants et 517 employés intermittents pendant les mois d'été en sus de son effectif à temps complet.

#### L'ACIDE ÉRUCIQUE DU COLZA

##### Question n° 1399—M. Yewchuk:

1. Combien de variétés de colza exemptes d'acide érucique a) ont été mises au point par le ministère de l'Agriculture, b) ont été importées et, de quels pays?

2. Le gouvernement a-t-il conclu des ententes avec d'autres pays en vue d'exporter a) le colza exempt d'acide érucique, b) les produits du colza et, dans l'affirmative avec quels pays?

3. Le gouvernement a-t-il fixé un prix pour le boisseau de colza vendu a) sur le marché intérieur, b) sur le marché extérieur?

4. Y aura-t-il des représentants du gouvernement au sein de la mission que la *Rapeseed Association of Canada* enverra en Amérique du Sud?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** 1. a) Trois variétés de colza produisant de la graine exempte d'acide érucique ont été homologuées. Ce sont l'Oro, la Span et la Zephyr. b) Aucun autre pays que le Canada n'a créé de variété(s) de colza produisant une graine exempte d'acide érucique.

2. Non.

3. Le gouvernement ne fixe pas les prix de la graine de colza.

4. Le gouvernement n'était pas représenté au sein de la mission que la *Rapeseed Association of Canada* a envoyée en Amérique du Sud en 1971.

\* \* \*

#### QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

#### LE PERSONNEL DES BUREAUX DES MINISTRES

##### Question n° 520—M. Coates:

1. Quels sont les noms des personnes employées présentement dans chacun des bureaux des ministres de l'administration actuelle, quels postes occupent-elles et quel est leur salaire?

2. Dans chaque cas, quel était le personnel de chacun des ministres, il y a un an en comparaison de cette année?

3. Y a-t-il des conditions concernant le nombre d'employés que chaque ministre peut recruter pour son propre personnel et, dans l'affirmative, quelles sont ces conditions?

(Le document est déposé.)